

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 20h00, le CONSEIL D'ADMISTRATION du CCAS de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Président.

Convocation du 09/04/2024.

Nombre de membres en exercice : 17

Étaient présents : Victor DENOUVION, Isabelle BELBÈZE, Albertine DE CARVALHO, Eric AUTECHAUD, Thierry BUSCATO, Bernard BOUÉ, Aline BERGOUGNAN, Agnès CARRARO, Marie-Françoise DELMAS, Claudine LACOSTE, Anne-Marie MARTIN, Jean NOUGAROLIS.

Étaient excusés : Corinne FARRET, Naziha ABOULGHAZI, Jean-Marc CARNEIRO, Suzanne BENCHARGUI, Juliette MONTEIL.

Avaient donné pouvoir :

- Corinne FARRET avait donné pouvoir à Eric AUTECHAUD
- Naziha ABOULGHAZI avait donné pouvoir à Agnès CARRARO
- Jean-Marc CARNEIRO avait donné pouvoir à Isabelle BELBÈZE
- Suzanne BENCHARGUI avait donné pouvoir à Albertine DE CARVALHO

Présents : 12

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024
N° 2024-15

Le Président présente le projet de Budget Primitif du CCAS pour l'exercice 2024 pour un montant total de 362 108.43€, équilibré en dépenses et en recettes, réparti comme suit :

- **Section de Fonctionnement : 293 105.00€**
- **Section d'Investissement : 69 003.43 €**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2024 tel que présenté.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 24/04/2024


Le Président, **Victor DENOUVION**.

Accusé de réception en préfecture
031-263105942-20240415-DELIB202415-BF
Reçu le 24/04/2024